

1 Plan de plafond réfléchi, au 17ième étage
Echelle : 1:100

Légende - Plafond réfléchi :

- Nouveau luminaire diodique de l'édifice de base, de 304 mm sur 1 219 mm. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Conservier le projecteur existant et de montage encastré, d'orientation vers le bas. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Nouveau projecteur d'orientation vers le bas et de montage encastré. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 100 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 100 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 100 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 1 981 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- H Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 083 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- H1 Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 120 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- △ G1 Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 100 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- △ G2 Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 300 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- △ G3 Nouveau luminaire, de type pendet. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 300 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouvelle table d'éclairage diodique, en continu, à fixer solidement à la nouvelle cloison suspendue en gypse. Emplacement du transformateur, à déterminer sur place. Cette installation devra être aménagée avec un interrupteur distinct. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Connexion en direct du poteau de courant du mobilier faisant partie des systèmes, connexion, à pratiquer à l'intérieur de l'espace du plénum. Connexion en direct, devant être fournie par le Représentant du Ministère et raccorder par l'Entrepreneur électrique. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Conservier le motif de quadrillage existant de plafond suspendu et à barres et té et le carrelage insonorisant existant.
- Nouveau motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té, de 610 mm sur 1 524 mm, avec nouveau carrelage insonorisant.
- Nouvelle cloison suspendue en gypse. Cloison suspendue en gypse de 13 mm sur des montants en métal de 65mm, à 305 mm d'entre axes. Tirer les joints dans la cloison suspendue neuve, poncer les surfaces et rendre le tout à l'état prêt pour la réception d'une nouvelle finition.
- Conservier le plafond suspendu en gypse et les pièces composantes connexes.
- L'Entrepreneur devra réparer le motif de quadrillage à barres en té et ce, en prévoyant du nouveau motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té de 610 sur 1 524 mm et du nouveau carrelage insonorisant.
- XXXX A.F.F. Représente la hauteur du plafond et (ou) de la cloison suspendue au-dessus du plancher fini.
- Planchers suspendus en feutre. Se reporter à l'élévation du dessin ID33.
- Chicanes suspendues en feutre. Se reporter à l'élévation du dessin ID33.

Notes du dessin - Plafond réfléchi :

- 1 Ajuster ou régler les tés de croisement en fonction du besoin, pour ainsi tenir compte du nouveau arrangement des installations d'éclairage.
- 2 Emplacement des panneaux suspendus en feutre. Se reporter au Plan des finitions murales du dessin ID28 afin de retrouver les détails pertinents.

Notes générales - Plafond réfléchi :

1. L'entrepreneur de se reporter à tous les renseignements compris dans le Devis.
2. L'entrepreneur se doit de lire le présent dessin conjointement avec tous les autres dessins qui sont compris dans le présent jeu de dessins. En outre, il se devra de signaler toute contradiction ou toute divergence entre les dessins et ce, avant la mise en route des travaux.
3. L'entrepreneur sera tenu responsable de tout endommagement aux cloisons, plafond et finis existants ainsi qu'aux autres pièces composantes et existantes qui se doivent d'être conservés, et il devra en être de même en rapport avec l'endommagement de locaux adjacents.
4. Les symboles constitués des points repères pour les quantités et les emplacements seulement. Se reporter aux dessins d'électricité afin de retrouver des renseignements additionnels à ce sujet.
5. A moins d'indications contraires, centrer tous les luminaires dans le carrelage de plafond insonorisant.
6. A moins d'indications contraires, toutes les dimensions de luminaires correspondent à des dimensions d'entre axes.
7. L'entrepreneur devra s'assurer que l'emplacement des luminaires au plafond ne gêne aucunement les éléments structurels ni de mécanique. En outre, il se devra de signaler tout conflit au Représentant du Ministère et ce, avant de commander les luminaires et avant de mettre ses travaux en route. L'entrepreneur sera responsable du coût de déplacement des nouveaux systèmes dans le bâtiment et ce, advenant qu'il néglige de signaler des conflits de la sorte avant l'installation.
8. L'entrepreneur se devra de marquer l'emplacement des luminaires de montage mural, des luminaires d'éclairage vers le bas et de type encastré et des luminaires de type pendet, à soumettre à l'approbation du Représentant du Ministère et ce, avant l'installation proprement dite de ces luminaires. Les cartons de plafond insonorisants et (ou) le gypse de plafond coupés sans l'approbation du Représentant du Ministère seront remplacés ou réparés par le présent Entrepreneur et ce, à ses propres frais.
9. Pour faciliter les ouvrages de démolition des installations de mécanique, l'entrepreneur se devra d'enlever et de remonter le motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té. Se reporter aux dessins de mécanique. Dans la mesure du possible, éviter de couper les principaux tés de suspension.
10. L'entrepreneur devra fournir et monter un nouveau motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té et ce, aux hauteurs présentées dans les dessins.
11. A moins d'indications contraires, peindre en P1 toutes les cloisons suspendues et tous les plafonds en gypse et ce, aux tés neufs et existants.
12. Remplacer les tés de suspension existants qui sont pliés ou qui sont sérieusement endommagés.
13. Aux endroits requis pour réparer des perforations à l'intérieur du système de quadrillage à barres en té et à partir d'anciennes cloisons, fournir et installer des plaques de recouvrement de motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té, pour ce faire, l'entrepreneur se devra de prévoir une allocation en espèces de 1000 \$). Le style et la couleur devront s'accorder à ce qui correspond au style et à la couleur des ouvrages existants. S'assurer que la transition soit lisse et sans joints apparents.
14. Se reporter aux dessins d'électricité afin de retrouver l'emplacement des sorties de courant à l'intérieur du plénum de plafond et ce, afin de tenir compte des besoins d'insonorisation par l'emploi de rubans de masquage.

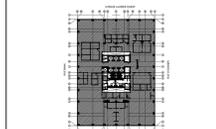
Canada

LWGS
ARCHITECTURAL INTERIORS

211-2141 Thurston Drive
Ottawa, ON K1G 0G1
F 613-739-3699
F 613-739-3665

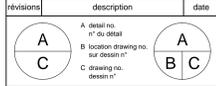
info@lwgs-ai.com LWGS-ai.com

Les droits réservés à la personne chargée de la conception, qui se réserve le droit de publier ou d'utiliser tout ou partie de ce dessin sans la permission écrite de l'entrepreneur. L'entrepreneur ne pourra pas utiliser ce dessin pour un autre projet sans la permission écrite de la personne chargée de la conception. L'entrepreneur ne pourra pas utiliser ce dessin pour un autre projet sans la permission écrite de la personne chargée de la conception. Ne pas se servir du présent dessin pour produire des copies à l'échelle.



L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part à l'ingénieur de toute contradiction.

révisions	description	date
03	Document de soumission	2019-01-15
02	Doc. à 90%, à soumettre à l'examen du client	2018-03-09
01	Doc. à 80%, à soumettre à l'examen du client	2018-02-16



project Locaux temporaires et de type générique de la Tour de l'ouest de l'EL

300 ouest, avenue Laurier

Plan de plafond réfléchi, au 17ième étage

Echelle : Selon les annotations

Designed By	Compu par
RB & MB	(aaaa/mrvj)
Date	2018-01-26
Drawn By	Dessiné par
MB	(aaaa/mrvj)
Date	2018-02-16
Reviewed By	Examiné par
BW	(aaaa/mrvj)
Date	2018-01-26
Approved By	Approuvé par
BW	(aaaa/mrvj)
Date	2018-01-26
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Brent Cheff	
Project no.	N° du projet
R.088901.013 (17096)	
Drawing no.	N° du dessin
ID19	